

Améliorer la qualité le long des chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique pour faciliter l'accès au marché

Bilan 2022 de l'Aide pour le Commerce - OMC

Jeudi 28 juillet 2022 – Format visioconférence

À l'occasion du huitième Bilan de l'Aide pour le commerce, l'Organisation Mondiale du Commerce organise un événement international qui réunira des dirigeants politiques, des experts, des représentants d'organisations internationales et des acteurs de la société civile pour débattre des questions clés de l'Aide pour le commerce avec pour thème "*Empowering Connected, Sustainable Trade*". Ce bilan global permettra d'identifier et de résoudre les obstacles liés à l'offre et aux infrastructures commerciales, afin que les pays en développement et les pays les moins avancés puissent tirer profit des bénéfices liés au commerce international.

Dans ce cadre, la **Direction Générale du Trésor français** et le **Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce** organisent conjointement une session qui aura pour objectif de débattre autour de la question de **l'amélioration de la qualité le long des chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique pour faciliter l'accès au marché**.

Les débats auront pour objectifs de mettre l'accent sur les voies existantes pour aider les producteurs, les agriculteurs, les transformateurs et les exportateurs des pays en développement et des pays les moins avancés d'Afrique à améliorer l'accès aux marchés internationaux et européens pour des produits alimentaires et agricoles sûrs et de haute qualité.

Contexte :

Le secteur agricole est, selon la Banque mondiale, crucial pour l'économie mondiale (il représente 25 % du PIB) et pour l'emploi dans les pays en développement. Le commerce international peut stimuler le potentiel agricole des pays en développement en améliorant la compétitivité et la capacité de production et, lorsqu'il est accompagné de politiques appropriées, être un moteur essentiel pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de développement durable. Cela implique un rehaussement des normes ainsi qu'une conformité aux réglementations internationales, notamment dans les domaines sanitaire et phytosanitaire, environnemental et autres normes techniques. Au-delà des réglementations internationales, les producteurs doivent se conformer aux exigences croissantes des consommateurs face aux problèmes environnementaux, sanitaires et sociaux inhérents aux chaînes d'approvisionnement agricoles.

L'aide au commerce peut jouer un rôle clé, notamment par le biais de l'assistance technique, en aidant les producteurs à respecter des normes élevées et à tirer parti des opportunités commerciales mondiales, tout en protégeant la santé des consommateurs, des animaux et des plantes.

16h30 (heure de Genève) - Ouverture de la session

- **S.E Fodé SECK**, Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies

Déroulé de la session

- **Modérateur** : Mme. Anne Chetaille - Agence Française de Développement
- **Invités de la table ronde** :
 - M. Mikaël Olivera Linder - Cirad - Centre international de recherche agricole pour le développement
 - Mme. Lucy Namu - STDF - Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
 - M. Elimane Dramé – PDG de SCPL Deli-Cajou
 - M. Bimal Kantaria – Président d'ASNET – Agriculture Sector Network
- **Thèmes abordés** :
 - Quelles sont les barrières rencontrées pour la commercialisation de produits agricoles des pays africains aux marchés internationaux ? Comment améliorer l'accès de ces produits aux marchés internationaux et européens ?
 - Comment permettre la reconnaissance et la valorisation de la qualité de la production en Afrique (dont développement d'indications géographiques) ?

17h25 - Clôture

Etienne OUDOT DE DAINVILLE, délégué permanent de la France auprès de l'OMC

Organisations participantes :

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF- *Standard and Trade Development Facility*) est un partenariat mondial qui aide les pays en développement à renforcer leurs capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS), sur la base de normes, de directives et de recommandations internationales. L'objectif est d'améliorer leur statut sanitaire et leur capacité à obtenir et à conserver un accès aux marchés mondiaux et régionaux. Le STDF, qui fonctionne comme une plateforme de connaissances et un mécanisme de financement, a été créé en 2004 par cinq organisations internationales (FAO, OMS, WOA, Banque mondiale et OMC) et comprend la participation des Secrétariats du Codex Alimentarius et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), ainsi que de nombreuses autres organisations internationales et régionales. Le secrétariat du STDF est hébergé par l'OMC, qui gère également le fonds d'affectation spéciale du STDF.

L'Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale : climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... Les équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans 115 pays ainsi que les Outre-mer français. L'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Le Cirad est un organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes.

Avec ses partenaires, le Cirad co-construit des connaissances et des solutions pour des agricultures résilientes dans un monde plus durable et solidaire. Il mobilise la science, l'innovation et la formation afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Il met son expertise au service de tous, des producteurs aux politiques publiques, pour favoriser la protection de la biodiversité, les transitions agroécologiques, la durabilité des systèmes alimentaires durables, la santé (des plantes, des animaux et des écosystèmes), le développement durable des territoires ruraux et leur résilience face au changement climatique.

L'Agriculture Sector Network (ASNET) coordonne et représente la voix collective du secteur agricole pour l'Alliance du secteur privé du Kenya (KEPSA). Le rôle clé d'ASNET est de coordonner ces acteurs par le biais de divers mécanismes en s'engageant dans le plaidoyer politique et le développement de la chaîne de valeur favorisant ainsi l'augmentation de la productivité et de la compétitivité et attire les investissements dans le secteur agricole. ASNET représente l'entité principale dans le plaidoyer pour un environnement compétitif et favorable pour le secteur aux niveaux national, régional, continental et mondial.

SCPL Deli-Cajou SA est une entreprise sénégalaise spécialisée dans la transformation de noix de cajou. L'entreprise exporte des noix de cajou et de la mangue séchée en France, Allemagne, Italie et Maroc.